

Position de l'AUTATE sur BUCSM1 + BUO :
ne réaliser que des aménagements TC et 2R, sans capacité routière complémentaire

BUCSM1 = partie du Boulevard Urbain du Canal de Saint Martory entre Basso-Cambo et Cugnaux
BUO = Boulevard Urbain Ouest

Depuis de nombreuses années, l'AUTATE souligne le sous-équipement chronique de l'ouest de la métropole en Transports en Commun.



Dans le projet [TEB](#) (Transport Express Bus), l'AUTATE a factuellement chiffré les déséquilibres géographiques des développements de services de transports en commun dans la banlieue. Le tronçon Cugnaux-Plaisance-Colomiers a été identifié comme un axe de mobilité à développer prioritairement.

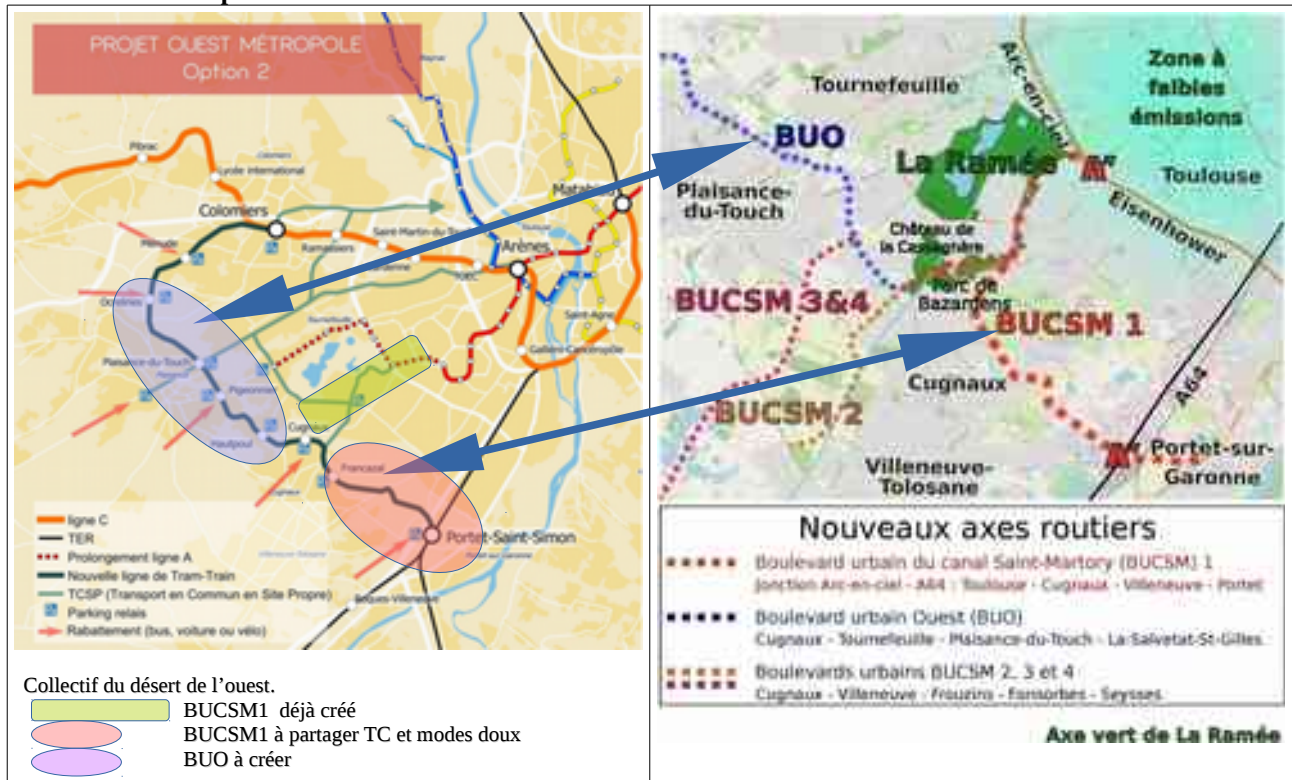
Cela réitère les analyses précédentes :

- Cahier d'acteur de l'AUTATE lors du débat public sur la 3ème ligne de métro, renforcé par le collectif du Désert de l'Ouest.
- Dernier PDU (Projet Mobilités 2020-2025-2030) qui cite aussi cet axe

Cette partie de l'agglomération est enfin dans le focus des aménagements avec un budget conséquent. Il faut répondre aux réels besoins identifiés :

- développer des TC de banlieues à banlieues pour désengorger les flux et diminuer l'utilisation des voitures individuelles
- anticiper les impacts de la mise en place de la ZFE en offrant d'autres solutions de déplacement que la voiture, afin de réduire la pollution
- créer un réseau dense de transports en commun sur l'ensemble de la métropole pour ne pas décaler la pollution hors de la ZFE
- partager l'espace public en diminuant la place de la voiture au profit des TC et des modes doux.

Le projet soutenu par l'AUTATE est à l'image du projet diffusé par le collectif du Désert de l'Ouest et en cohérence avec les positions du collectif de l'Axe vert de la Ramée :



Le projet soutenu par l'AUTATE serait :

BUCSM1 (*partie du Boulevard Urbain du Canal de Saint Martory entre Basso-Cambo et Cugnaux*) :

- Sur l'axe **BUCSM1 entre Basso-Cambo et Cugnaux** : les aménagements pour les TC et modes doux sont déjà existants, **pas d'ajout de voie de circulation pour les autres véhicules.**
- Sur l'axe **BUCSM1 entre Cugnaux et Portet** : aménager la route actuellement utilisée par tout type de véhicule **en boulevard urbain** avec un partage de l'espace public : 1 voie bus , 1 voie modes doux , 1 voie voiture étroite pour garantir une vitesse urbaine.

BUO (*Boulevard Urbain Ouest entre Portet et Colomiers en passant par Plaisance et Tounefeuille*) :

- créer **une voie de bus et une voie pour les modes doux**, pas de voie pour les autres véhicules
- aménager **les parkings relais** tels qu'indiqués sur la carte du collectif du désert de l'ouest
- soutenir le premier projet de parking **relais sur la Ménude** ([cf l'article ACTU](#))

En conclusion, ne réaliser que des aménagements TC et 2R, sans capacité routière complémentaire.